

Le Zapping des Smalls

Inscrivez un ami à la newsletter

- Ipsos est la pépite de la semaine de Harry Wolhandler, DGD et Directeur de la Gestion Actions chez Amilton AM
- Plusieurs opérations cette semaine avec notamment Onxeo, Altarea Cogedim et GenSight Biologics
- Nouvelle semaine de publications pour les petites capitalisations boursières avec Abeo, Generix, Compagnie des Alpes et Medincell
- La présentation de Groupe Bogart dans Valeur Ajoutée sur BFM Business est notre vidéo de la semaine

La pépite de la semaine



Harry Wolhandler, DGD et Directeur de la Gestion Actions chez Amilton AM

Ipsos, le spécialiste des études de marché et des sondages est engagé depuis le lancement en 2018 de son plan "Total Understanding" dans une transformation de son organisation afin d'accélérer son profil de croissance. Le groupe s'est ainsi structuré en 17 lignes de services, a lancé de nouvelles offres innovantes et se positionne sur des secteurs dynamiques comme les GAFA ; Google est d'ailleurs devenu le premier client d'Ipsos. Le groupe a évidemment souffert en 2020 de la pandémie du Covid 19, mais la publication de son chiffre d'affaires du troisième trimestre en recul limité de -3,3% à taux de change et périmètre constants est ressortie en redressement significatif par rapport au deuxième trimestre qui accusait un repli de -25%.

De plus, le groupe a pu, en dépit d'une baisse de -11% de son chiffre d'affaires cumulé sur les 9 premiers mois de l'exercice en cours, dégager une marge opérationnelle stable. Lors de cette publication, le groupe a également fait état de tendances plus favorables pour son carnet de commandes. En dépit de son fort rebond depuis fin octobre, le titre Ipsos reste encore très modestement valorisé avec un PER estimé 2021 de l'ordre de 11x alors que la plupart de ses principaux concurrents ont été rachetés par des fonds de private equity, attirés par la solide génération de free cash flows des acteurs du secteur, à des niveaux de valorisation bien supérieurs.

Les opérations de la semaine

Onxeo – L'entreprise biopharmaceutique spécialisée dans le développement de nouveaux produits thérapeutiques destinés à maîtriser la résistance aux médicaments annonce le transfert de cotation de ses actions sur Euronext Growth le 15 décembre 2020.

Altarea Cogedim – La société foncière spécialisée dans la construction, l'extension et le développement de centres commerciaux et la promotion immobilière a réalisé une émission obligataire d'un montant de 300 M€ à échéance 9 ans, avec un coupon annuel de 1,75% et une prime de nouvelle émission nulle. Cette opération sera utilisée pour ses besoins généraux et notamment pour le financement de l'offre récente de rachat visant ses obligations d'échéance 2024.

GenSight Biologics – La société de biotechnologie annonce la conversion de 50% des obligations convertibles des tranches A et B au prix de 2,245 € par action et de l'intégralité des bons de souscriptions d'achats des tranches A et B au même prix par action. Cela représente au total une émission de 1 182 953 actions ordinaires nouvelles entraînant une dilution de l'ordre de 3%.

Les publications de la semaine

Generix Group – Résultats S1 (-1,5% YTD) – L'éditeur de logiciels de gestion des flux logistiques publie un CA S1 en recul limité de 4% à 38,1 M€ et un EBITDA à 5,4 M€ (-31%) portant la marge d'EBITDA à 14,3 % (-5,5 pts), dont le repli résulte, à hauteur de 4,6 points, d'un investissement supplémentaire en R&D afin d'accélérer le développement de nouvelles briques technologiques. Le RNpg quant à lui ressort à 2 M€ (-42%). La Direction anticipe un rythme plus dynamique de signatures SaaS que sur le S1 ce qui devrait permettre un retour à la croissance sur le prochain exercice 2020/21. **Le cours ressort en baisse de 1,17% le jour J.**

Compagnie des Alpes – Résultats annuels (-35,2% YTD) – Fortement impacté par les mesures de confinement, l'exploitant de domaines skiables et de parcs de loisirs enregistre un CA annuel en baisse de 27,9% à 615,6 M€ (-28,3% à pc) et un excédent brut opérationnel (EBO) à 93,8 M€ contre 232,3 M€ un an plus tôt. De même, intégrant des éléments non récurrents d'une valeur de -60,6 M€ (dépréciations d'actifs et écarts d'acquisitions principalement), le ROP ressort à -105,9 M€ contre 105,1 M€ précédemment et le RNpg tombe à -104,3 M€ contre 62,2 M€ l'exercice précédent. Malgré les incertitudes entourant la réouverture des domaines skiables et des parcs de loisirs, le Groupe reste confiant dans sa capacité à couvrir ses besoins de liquidités jusqu'à la fin de l'année 2021. **Le cours a perdu 1,80 % suite à la publication.**

Abeo – Résultats S1 (-46,0% YTD) – Le spécialiste des équipements de sport et de loisirs enregistre un CA S1 en repli de 31,2% à 83,8 M€, de même qu'un EBITDA en baisse de 29,4% à 8,2 M€ malgré une remontée de 0,2 pt de la marge d'EBITDA. Le ROP quant à lui atteint 2,6 M€ (-45,2 %) et le RN passe dans le rouge à -2,3 M€ contre 0,3 M€ un an plus tôt. Au niveau de la structure financière, le Groupe a obtenu 33 M€ de prêts, dont 10 M€ de Bpi France et 23 M€ sous forme de PGE, lui permettant de bénéficier d'une trésorerie disponible de 59,9 M€ au 30 septembre 2020. L'endettement financier net ressort à 108 M€ (76,6 M€ hors IFRS 16) contre 98,7 M€ au 31 mars 2020 (65,2 M€ hors IFRS 16). La Direction reste confiante dans l'atteinte de son objectif d'abaisser le point d'équilibre opérationnel entre 15% et 20% en année pleine. **Le cours a grimpé de 3,56% le jour suivant la publication.**

Medincell - Résultats S1 (+40,4% YTD) - La biotech publie ses résultats avec un CA de 1,2 M€, en baisse de 37%, mais un ROC stable à -8,1 M€ contre -8,0 M€ un an auparavant. Le semestre a été marqué par l'obtention d'un PGE de 11,9 M€ et par la réalisation d'une augmentation de capital de 15,6 M€. Ainsi, les dettes financières ressortent à 43 M€ pour une trésorerie de 27,5 M€. **Le cours perd 4,4% le jour J.**

La vidéo de la semaine



L'agenda de la semaine

- 14/12/2020
 - Catana Group – Résultats annuels
 - Plastivaloire - PVL – Résultats annuels
- 16/12/2020
 - Capelli – Résultats S1
- 17/12/2020
 - Exel Industries – Résultats annuels

Newsletter réalisée par Cécile Aboulian, Louis-Marie de Sade, avec la participation de Terence Gerber et de François Przyplata

EuroLand Corporate accompagne les entreprises de croissance et leurs actionnaires financiers lors d'opérations financières telles que : levée de fonds (capital et dette), introduction en bourse, acquisition ou cession, recombinaison de capital (OBO, LBO...).



"La présente newsletter a été préparée par EuroLand Corporate indépendamment des sociétés mentionnées et est diffusée à titre purement informatif.

Cette newsletter ne constitue ni ne fait partie d'aucune offre de cession ou de souscription de titres ni d'aucune invitation à une offre d'achat ou de souscription de titres. Ni la présente newsletter, ni une quelconque partie de cette newsletter, ne constitue le fondement d'un quelconque contrat ou engagement, et ne doit être utilisé à l'appui d'un tel contrat ou engagement ou constituer une incitation pour conclure un tel contrat ou engagement.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement formulées dans ce document sont entièrement celles d'EuroLand Corporate et sont données dans le cadre de ses activités usuelles de recherche et ne doivent pas être considérées comme ayant été autorisées ou approuvées par toute autre personne.

Toutes opinions, prévisions, projections et/ou estimations éventuellement contenues dans cette newsletter reflètent le jugement d'EuroLand Corporate à la date à laquelle elle est publiée, et il ne peut être garanti que les résultats ou événements futurs soient en ligne avec ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations. Ces opinions, prévisions, projections et/ou estimations peuvent faire l'objet de modifications par la suite sans préavis ni notification, leur exactitude n'est pas garantie et elles peuvent être incomplètes ou synthétisées. Ce document peut donc ne pas contenir toutes les informations relatives à la Société.

EuroLand Corporate attire l'attention du lecteur sur le fait que dans le respect de la réglementation en vigueur, il peut arriver que ses dirigeants ou salariés possèdent à titre personnel des valeurs mobilières ou des instruments financiers susceptibles de donner accès aux valeurs mobilières émises par la Société, sans que ce fait soit de nature à remettre en cause l'indépendance d'EuroLand Corporate dans le cadre de l'établissement de cette newsletter.

Tout investisseur doit se faire son propre jugement quant à la pertinence d'un investissement dans une quelconque valeur mobilière émise par la Société, en tenant compte des mérites et des risques qui y sont associés, de sa propre stratégie d'investissement et de sa situation légale, fiscale et financière.

EuroLand Corporate n'a pas vérifié de manière indépendante les informations fournies dans cette newsletter. A ce titre, aucune déclaration ou garantie, implicite ou explicite, n'est donnée quant à la sincérité, l'exhaustivité, l'exhaustivité ou la véracité des informations, opinions, prévisions, projections et/ou estimations contenues dans la présente newsletter. EuroLand Corporate, ni aucun de ses membres, dirigeants, employés ou conseillers, ni toute autre personne n'accepte d'être tenu d'une quelconque responsabilité (en raison d'une négligence ou autrement) pour tout préjudice de quelque nature que ce soit qui résulterait de l'utilisation de la présente newsletter, de son contenu, de son exactitude, de toute omission dans la présente newsletter, ou encore lié d'une quelconque manière à la présente newsletter.

La présente newsletter ne peut être reproduite, communiquée ou diffusée, directement ou indirectement, dans son intégralité ou en partie, de quelque façon que ce soit sans l'accord d'EuroLand Corporate.

Ce document ne peut être diffusé auprès de personnes soumises à certaines restrictions. Ainsi, en particulier, au Royaume-Uni, ce document s'adresse uniquement aux personnes qui (i) sont des professionnels en matière d'investissements au sens de l'article 19(5) du Financial Services and Markets Act 2000 (Financial Promotion) Order 2005 (tel qu'actuellement en vigueur, ci-après le « Financial Promotion Order »), (ii) sont visés à l'article 49(2) (a) à (d) (« high net worth companies, unincorporated associations etc. ») du Financial Promotion Order, (iii) sont en dehors du Royaume-Uni, ou (iv) sont des personnes à qui une invitation ou une incitation à s'engager dans des activités d'investissement (au sens de la section 21 du Financial Services and Markets Act 2000) dans le cadre de l'émission ou de la cession de toutes valeurs mobilières peut être légalement communiquée, directement ou indirectement (toutes ces personnes étant dénommées ensemble, les « Personnes Habilitées »). Ce document s'adresse uniquement aux Personnes Habilitées et ne peut être utilisé par aucune personne autre qu'une Personne Habilitée. Toute personne autre qu'une Personne Habilitée doit s'abstenir d'utiliser ou de se fonder sur le présent document et les informations qu'il contient.

Ni ce document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué aux Etats-Unis d'Amérique, ou être distribués, directement ou indirectement, aux Etats-Unis d'Amérique. Tout manquement à cette restriction constitue une violation de la réglementation boursière des Etats-Unis d'Amérique.

Ni le présent document ni aucune copie de celui-ci ne peut être transmis ou distribué au Canada, en Australie, ou au Japon. La distribution du présent document dans d'autres juridictions peut constituer une violation des dispositions légales et réglementaires en vigueur. Les personnes entrant en possession de ce document doivent s'informer et se conformer à ces lois et règlements. En acceptant de recevoir cette note de recherche, vous acceptez d'être lié par les restrictions visées ci-dessus."

